



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 5 février 2018

## Conseil Départemental de l'Education Nationale du 5 février 2018

---

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) est consulté sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans le département (écoles, collèges, programmes d'investissement ...) tant du point de vue de l'éducation nationale que du point de vue du Conseil départemental dans le cadre de ses compétences.

Le CDEN de la Haute-Saône, co-présidé par Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône et Isabelle Arnoux, Vice-Présidente du Conseil départemental, en présence de Liliane MENISSIER, Inspectrice d'Académie, Directrice académique des services de l'éducation nationale, s'est réuni lundi 5 février 2018 à la Préfecture.

Plusieurs points ont été examinés, notamment le bilan de l'année écoulée et les perspectives 2018 :

- **approbation du compte-rendu des réunions du CDEN du 22 juin 2017 et du 5 septembre 2017**
- **bilan de la rentrée 2017 pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés, ainsi que la préparation de la rentrée 2018 dans le 1<sup>er</sup> degré et les collèges**
- **mise à jour quadriennale de la liste des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN)**
- **question relative à l'indemnité représentative du logement des instituteurs pour 2017.**

A la suite de ce CDEN, Liliane MENISSIER, Inspectrice d'Académie, Directrice académique des services de l'éducation nationale, donnera une conférence de presse mardi 6 février 2018 à 9h à la l'inspection académique, direction départementale des services de l'éducation nationale, relative à la mise en place de la politique de la carte scolaire en Haute-Saône.

### CONTACT PRESSE :

Justine FILLION

03.84.77.70.12 - justine.fillion@haute-saone.gouv.fr

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE  
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60  
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : [www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)